Allemagne : la réforme de la "Bundeswehr" en bref

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-347081

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Allemagne: la réforme de la «Bundeswehr» en bref

A partir de 1998, la *Bundeswehr* est devenue une armée en opérations qui doit pouvoir être employée pour tout type de mission. En 1998, un état des lieux a mis en évidence la nécessité d'une réforme de fond qui devrait être achevée d'ici 2006.

Capacités: soit une opération de grande envergure (≤ 50000 militaires, ≤ un an), soit deux opérations moyennes (chacune ≤ 10000 militaires, durée plus longue); parallèlement à chacun des deux cas, plusieurs opérations d'ampleur réduite.

Conscription: service militaire à 9 mois en bloc ou en trois étapes) avec comme objectif d'assurer la mission principale de la *Bundeswehr*, à savoir la défense nationale; concentration des tâches pluridisciplinaires pour une meilleure efficacité; partenariat stratégique (*Bundeswehr* - industrie - économie), programme de valorisation des ressources humaines.

Les effectifs futurs en temps de paix: 370000 militaires et civils, dont 285000 militaires (150000 militaires de forces opérationnelles). 202400 militaires de carrière et sous contrat, 80000 militaires du contingent (53000 appelés, 27000 volontaires pour une durée allant jusqu'à 23 mois); 2600 places prévues pour les réservistes, et 80000-90000 membres du personnel civil.

En temps de guerre: 500000 militaires. Depuis 2001, toutes les affectations s'ont ouvertes aux femmes.

La nouvelle organisation est caractérisée par des structures communes aux trois armées et aux deux services centraux (structure interarmées des forces/service central de santé) avec un Commandement opérationnel et un Office de l'armée; la concentration des tâches transversales au niveau de la structure interarmées:

- Commandement opérationnel interarmées/*Operations HQ* à Potsdam, depuis le 24 avril 2002, est responsable de toutes les opérations en cours.
- Nouveau commandement «Renseignement stratégique».
- Soutien, formation.

Dans l'Armée de terre, dissolution des corps d'armée, mais maintien des contributions dans les CA multinationaux; création d'un quartier général de force/*Force HQ/LCC* (EM du 2e CA/Ulm); 5 divisions mécanisées; une nouvelle division «Opérations aéromobiles» (DLO/Tigre et *NH 90* de l'ALAT); une nouvelle division «Opérations spéciales» (DSO/évacuation, protection des forces); un nouveau commandement d'éléments organiques de l'armée de terre, *HtrKdo* (principe de la modularité).

La dotation de la *Bundeswehr* en équipement et en ma-

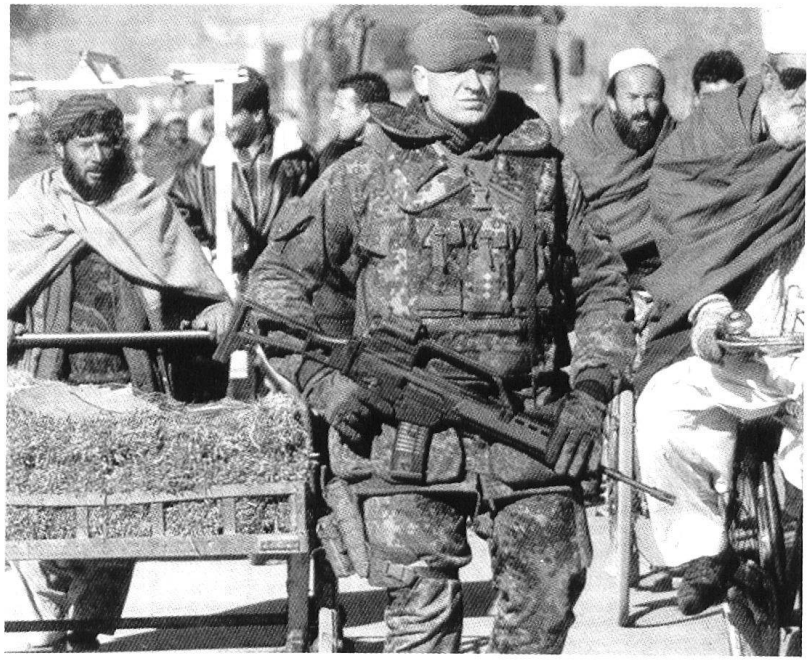

tériel fera l'objet d'une modernisation importante jusqu'en 2015, selon les besoins exprimés par l'OTAN et l'UE. Le nombre des systèmes d'armes lourds sera réduit au profit d'une meilleure dotation en moyens légers ainsi que d'engagements à distance et de haute précision.

Les priorités: reconnaissance stratégique, transport aérien, systèmes de commandement et d'information, logistique, protection, armes de précision «intelligentes».

En ce qui concerne le budget et les finances, le partenariat stratégique entre les forces armées et l'industrie vise à faire des économies au profit de l'investissement, ce en réduisant les dépenses de fonctionnement. La totalité des bénéfices tirés d'une meilleure rentabilité, de la coopération avec les entreprises et de la réduction des frais de fonctionnement sera conservée au titre du budget du ministère fédéral de la Défense.

En réaction aux attentats du 11 septembre, le budget de la Défense est passé, en 2002, à 24,69 milliards d'euros contre 23,96 milliards d'euros en 2001.

(Résumé réalisé par le Service des attachés militaires auprès de l'Ambassade d'Allemagne à Paris, *Défense nationale*, juin 2002.)